

## Le musée départemental Thomas DOBRÉE



Ce musée, couramment appelé « musée Dobrée » a été légué au Conseil Général de Loire-Inférieure par Thomas Dobrée selon un acte passé devant notaire le 8 Août 1894. Il est constitué de trois bâtiments.

### Le manoir de la Touche ou manoir de Jean V

Vers, 1425 – 1440 l'évêque Jean de Malestroit fit édifier une résidence d'été, composée de ce manoir de la Touche, de son grand puits et de la chapelle épiscopale Saint-Gabriel. Le tribunal suprême de l'évêque de Nantes y siégea en 1440 à l'occasion du procès de Gilles de Rais. L'édifice porte aussi le nom de « manoir Jean V » car ce duc de Bretagne, grand-oncle de la duchesse Anne de Bretagne y mourut en 1442. Ensuite il abrita le séminaire des prêtres irlandais de Nantes du 17<sup>e</sup> siècle à la Révolution.



*côté cour*



*côté rue*

En 1857, il est vendu à Thomas Dobrée, qui entreprend des restaurations se voulant plus conformes au style de l'édifice ; les lucarnes du 17<sup>e</sup> siècle sont remaniées sur un modèle inspiré du 15<sup>e</sup>, un escalier extérieur est ajouté pignon, pour desservir une salle.

### Le Palais Dobrée

Pour construire son Palais Thomas Dobrée procéda à la démolition (1866-1867) de la chapelle Saint Gabriel. Il souhaite préserver le portail et le bénitier de l'édifice qui furent déplacés au pignon ouest

du manoir de la Touche. La construction de ce Palais, commencée en 1862 fut l'œuvre commune des architectes nantais Simon, Boismen, Chenantais et Le Diberder. Il ne fut achevé qu'en 1899 soit quatre ans après la mort de Thomas Dobrée.

La donation de 1894 prévoyait que le Département pourrait transférer son musée d'archéologie dans le manoir de la Touche mais imposait de séparer l'accès aux collections archéologiques de celui du Palais Dobrée. Le musée a ouvert ses portes en 1899.



### **Le bâtiment Voltaire**

En 1974, une construction moderne est établie dans l'angle sud-ouest du jardin. C'est là que sont présentées les collections de l'ancien Musée d'archéologie (notamment la collection égyptienne), les bâtiments « historiques » restant dévolus aux collections de Thomas Dobrée.

En janvier 2010 un projet de restructuration et de modernisation du musée est adopté par le Conseil général. Il consistait notamment en la construction de nouveaux espaces (700 m<sup>2</sup>) souterrains d'exposition aménagés sous les jardins (accueil, ateliers pédagogiques, un auditorium de 200 places et des salles d'expositions temporaires). Les 4 200 m<sup>2</sup> du palais Dobrée et les 950 m<sup>2</sup> du manoir de la Touche devaient être entièrement rénovés et mis aux normes en matière d'accessibilité au public. Quant à l'extension Voltaire, il était prévu de la détruire en partie et de l'harmoniser aux bâtiments historiques ; cet édifice étant dévolu aux activités de conservation et de recherche. Enfin, les 8 000 m<sup>2</sup> de jardins devaient être réorganisés avec la création d'un jardin médiéval, d'un verger, et l'évocation d'une lande au détriment de tilleuls centenaires, classés.

Malheureusement un recours administratif pour non conformité avec le code l'urbanisme fut déposé par l'association Nantes Patrimoine. En Juillet 2012 un premier jugement annula le permis de construire qui fut confirmé en appel en février 2014. Actuellement un nouveau projet moins ambitieux serait à l'étude au Conseil Général.

*Bernard Kirschleger*